

Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 21 septembre 2015 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 10h20, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Monsieur le conseiller François Lafrenière
Monsieur le conseiller Réjean Hardy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Pauline Sauvé
Madame la conseillère Denise Soucy

Est absent :

Monsieur le conseiller Gilles Labelle

Est aussi présente :

Madame la directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim Sandra Bélisle

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2015-09-271 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussigné, Monsieur le conseiller François Lafrenière, au siège # 5 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, qu'un Règlement #2015-10-001 modifiant le Règlement de zonage portant le numéro 92010-02 de la zone F-131 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil et par conséquent, sera adopté par la suite.

Une dispense de la lecture est autorisée.

François Lafrenière
Conseiller
Siège # 5

2015-09-272 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 10h35.

Gary Lachapelle
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale, Secrétaire-
trésorière par intérim